



APPEL A COMPETENCES POUR LA SELECTION DES EXPERTS DE PROJETS RENDUS POUR LA 17° SESSION D'EUROPAN SUR LES 10 SITES EN FRANCE

<https://www.european-europe.eu/fr/session/european-17/sites>

Paris, le 5 juin 2023

1- La Commission d'expertises des projets European 17 en France

Introduction

Les projets European 17 sur les 10 sites proposés en France seront rendus au plus tard le 30 juillet 2023 en format numérique. Environ 200 projets sont attendus.

Ces projets seront représentés sur trois panneaux A1 vertical et une plaquette (4 pages max.). Dès réception, ils seront enregistrés et communiqués aux représentants des sites, aux membres du jury, et bien-sûr aux experts de projets et de sites. Ils seront ensuite imprimés pour le jury.

Les projets sont anonymes.

Un code est attribué automatiquement de façon aléatoire au moment de la réception des projets et de leur enregistrement.

Règlement du concours : <https://www.european-europe.eu/fr/session/european-17/rules/>

Composition du jury

Chaque pays participant compose et organise son propre jury, selon le règlement européen. Chacun choisit librement la méthode de sélection des projets.

La commission d'expertise et le jury

Le rôle de la commission d'expertise des projets est de porter devant le jury une présélection d'environ 25% des projets par site (avec un minimum de 5 projets), d'apporter un éclairage sur ceux-ci, mais aussi sur l'ensemble des propositions en termes de contenu, visions, pertinences, innovations, adéquations au thème de la session, exprimés par les dossiers de site d'une part et le thème européen d'autre part.

Une fois la sélection faite par la première session du jury, les experts aideront, par leur analyse comparative remise à jour et leurs conseils, au choix définitif de trois projets par site. Ces projets seront ensuite classés à nouveau pour l'attribution des primes par le jury (10 primes lauréats x 12000€ + 10 primes mentionnés x 6000€ + 10 mentions spéciales.)



2- Informations générales sur le déroulé et l'agenda du jury en France

Le jury se réunira pour deux fois 2 jours consécutifs en octobre et novembre 2023 à la **Cité de l'architecture & du Patrimoine, plateforme de la création architecturale.**

1^{er} tour du jury, 17-18 octobre 2023 à Paris

Pour une sélection de 25% environ de projets par site.

En présence et avec la participation des représentants des sites , des membres du jury et des experts. (5 sites par jour)

Forum Européen des villes & des jurys, du 10 au 11 novembre à Vienne (at)

Pour des séminaires et débats à propos de l'ensemble des 25% de projets présélectionnés en Europe

Organisation et méthodologie : Conseil Scientifique et Technique European-Europe

Classification et répartition des sites : <https://www.european-europe.eu/fr/session/european-17/sites>

Les experts de projet sont invités et défrayés pour le déplacement mais non rémunérés.

2 ° tour du jury, 16-17 novembre 2023 à Paris

Sélection de 3 projets par site, attribution des primes et mentions.

En présence et avec la participation des représentants des sites, des membres du jury et des experts. (5 sites par jour)

Annonce des résultats

Les résultats européens seront annoncés en ligne le 4 décembre 2023.

Un évènement festif en France aura lieu à la Cité de l'architecture & du patrimoine le **5 décembre 2023.**

3- Déroulé de la mission de la commission d'expertise des projets en France

La mission se déroulera du 17 juillet 2023 jusqu'à l'évènement de rencontre des villes et des équipes, au 1^{er} trimestre 2024.

La commission sera constituée d'une dizaine d'experts.

Lots de la mission

Les missions sont réparties en 3 lots :



- Lot 1 : Expertise des projets

La mission comprend :

- Une réunion de rencontre et d'organisation de la commission en juillet 2023, formation des binômes et choix des sites (2 sites par binômes)
- La prise de connaissance des dossiers de site
- La prise de connaissance générale des projets à partir du 31 juillet
- La prise de connaissance détaillée des projets attribués à l'expert
- Une première expertise des projets au cours d'un séminaire semaine 35
- Une expertise confortée lors d'un 2^{ème} séminaire semaine 37
- Livrable : une analyse détaillée de 25% de projets présélectionnés par site sous forme de fiches selon une grille commune à définir (format A3), et la rédaction d'un rapport d'analyse thématique de l'ensemble des projets rendus par sites (9000 signes maximum (, par binôme.
- Participation aux différents évènements de la session.

La mission est estimée à un montant de :

Soit expertise avec analyse détaillée de 25% de projets (min. 5 projets) :
5 200 € HT

Soit expertise sans analyse détaillée mais avec rapport de synthèse sur les idées principales des projets rendus : 3 800 € HT

(Ces montants comprennent les déplacements au séminaire et aux deux tours du jury, ils pourront être revus en fonction du nombre de projets à analyser)

Soit montant total par binôme : 9000 € HT

Les experts en binômes peuvent se partager à part égale les 2 missions, soit 4500 € HT par expert.

- Lot 2 : Coordination de l'expertise

La mission comprend :

- l'animation de la commission d'expertise (mise au point et ajustement de la méthode de travail des experts en lien avec Europan, définition du gabarit des fiches d'expertise, maîtrise du calendrier, relecture des fiches d'analyse, rapport de synthèse de la commission d'analyse)
- participation aux 2 séminaires
- la participation au jury
- la participation aux différents évènements de la session

Montant de la mission : 5 500 € HT

(Ces montants comprennent les déplacements aux séminaires et aux deux tours du jury)



- Lot 3 :

- La mission consiste à la rédaction du rapport de jury 1 et 2 et synthèse, en présence et en direct des 4 jours de débats (jury 1 et jury 2) et à partir du travail d'analyse des experts.
- Ce document final est contractuel au regard de la validation européenne des résultats. Il sera validé et signé par le président du jury.
- Montant total de la mission : 4000 € HT

Calendrier prévisionnel de la mission :

Publication de l'AO : 8 juin 2023

Rendu des candidatures : **avant le 6 juillet 2023 à 23h :**

- Un CV

- Une lettre de motivation A4 recto verso maximum, adressée à Jean-Baptiste MARIE (jean-baptiste.marie@developpement-durable.gouv.fr), Directeur général du GIP EPAU ; copies : Isabelle Moulin (i.moulin@europanfrance.org) Directrice de programme Europan GIP-EPAU & Sacha Dalis (sacha.dalis@developpement-durable.gouv.fr), secrétaire général du GIP EPAU

(Pas de dossier de référence en plus du CV, éventuellement un lien vers un site web)

Sélection des experts de projets : commission de sélection interne : GIP-EPAU avant le 13 juillet 2023.